



Article scientifique

Article

2023

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Des marqueurs mémoriels dans l'espace public entre discernement, relativisme et fragilité

Heimberg, Charles

How to cite

HEIMBERG, Charles. Des marqueurs mémoriels dans l'espace public entre discernement, relativisme et fragilité. In: En jeu. Histoire et mémoires vivantes, 2023, n° 17, p. 9–20.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:179407>

© The author(s). This work is licensed under a Other Open Access license

<https://www.unige.ch/biblio/aou/fr/guide/info/references/licences/>

Des marqueurs mémoriels dans l'espace public entre discernement, relativisme et fragilité

Charles HEIMBERG - Corédacteur en chef de la revue En Jeu, il est historien, professeur de didactique de l'histoire à l'Université de Genève. Il travaille sur la transmission de l'histoire, les problématiques de la mémoire, l'histoire sociale et l'histoire de l'éducation. Il a été le responsable éditorial de la revue Le cartable de Clio (2001-2013), et aujourd'hui du carnet de recherche À l'école de Clio. Dernières publications : [avec Jean-Charles Buttier et Nora Kohler] James Guillaume. L'émancipation par les savoirs (Noir & Rouge, 2022) ; [avec Olivier Maulini et Frédéric Mole] « Le rapport à la vérité dans l'éducation », Raisons éducatives (SSED/Uni Genève, 2020, n° 24).

L'époque que nous vivons est marquée par une série de faits, d'usages et de conflits mémoriels qui disent beaucoup de nos errements contemporains, même si les vives discussions qu'ils suscitent constituent en même temps des signes d'une conscience démocratique bien présente. Ce sont ces problématiques d'histoire et de mémoire que ce dossier d'*En Jeu* souhaite interroger, plus particulièrement autour de la criminalité de masse perpétrée par le nazisme et les fascismes au moment où leurs derniers survivants et témoins sont en train de disparaître.

En quoi vaut-il la peine de s'intéresser aujourd'hui à de telles traces mémorielles ? La période que nous traversons s'y prête particulièrement. Elle est marquée en effet par la disparition des derniers témoins ayant survécu aux crimes de masse des fascismes, et en particulier à la déportation. Nous entrons ainsi dans une ère d'après les témoins qui rend plus fragile les mémoires de ces expériences et la reconnaissance de

l'importance des crimes dont elles résultent. En outre, nous vivons aussi un moment de grand péril qui voit se fissurer les cordons sanitaires autour d'une extrême droite en pleine ascension, banalisée à tort, qui menace de parvenir à exercer le pouvoir, ou qui l'exerce déjà comme en Italie. Un exemple récent, en Argentine, nous montre bien combien, dans ces circonstances, c'est la mémoire démocratique des crimes d'une dictature qui se voit potentiellement menacée d'un terrassement par des assauts de négationnisme. C'est donc bien la question d'une mémoire civique, démocratique et antifasciste qui se pose dans chaque pays en fonction des spécificités de son passé. Et c'est justement cette question qui fait que la problématique des traces mémorielles dans l'espace public, des marqueurs d'un rapport au passé dans le présent qui est forcément porteurs de valeurs, même quand celles-ci relèvent d'omissions ou de références qui ne sont pas positives, paraît d'une grande actualité.

TRACES MÉMORIELLES ET RAPPORT AU PASSÉ

À ce propos justement, des faits contemporains nécessitent parfois des mises au point démocratiques et historiennes et aussi, bien souvent, une mise à jour des réflexions sur le rapport au passé qui caractérise notre présent et sur les interactions entre l'histoire des sociétés humaines et les mémoires de celles et ceux qui les constituent. Ainsi, marquée par de nouvelles violences envers la communauté noire étasunienne, la fin tumultueuse du mandat présidentiel de Donald Trump avait donné lieu, après plusieurs cas gravissimes de violences policières, à de fortes remises en cause de marqueurs mémoriels, comme des statues ou des drapeaux, qui incarnent de fait des valeurs de ségrégation et de déshumanisation. Ainsi, dans l'espace médiatique, les contestations mémorielles les plus marquantes de la période récente ont concerné cette thématique des discriminations raciales¹ et de la perspective décoloniale², qui interroge aussi bien le commerce des esclaves que le colonialisme, avec notamment des déboulonnages de statues. Nous pouvons évoquer à

ce propos l'exemple de la statue de l'esclavagiste et philanthrope Edward Colston à Bristol, déboulonnée en juin 2020³, repêchée dans le port et exposée un peu plus tard dans une exposition temporaire d'un musée de la ville ; ou celui de la statue de David de Pury à Neuchâtel, en Suisse, bienfaiteur de la cité dont la fortune provenait aussi largement du commerce esclavagiste et dont la présence au cœur de la ville a été contestée pour être ensuite non pas déboulonnée, mais accompagnée par un dispositif narratif et artistique critique, de mise à distance⁴.

Dans le même temps, c'est-à-dire dans une période marquée par une crise manifeste du rapport à la vérité amplifiée par une extension indiscriminée des sources d'information comme de désinformation, une orientation dominante conduit à une gouvernance tendanciellement relativiste des mémoires tragiques du XX^e siècle. Cette option est notamment incarnée par une Résolution du Parlement européen, adoptée le 19 septembre 2019, portant *Sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe*⁵. Elle souligne en particulier que :

« La Seconde Guerre mondiale, conflit le plus dévastateur de l'histoire

de l'Europe, a été déclenchée comme conséquence immédiate du triste pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939, également connu sous le nom de pacte Molotov-Ribbentrop, et de ses protocoles secrets, dans le cadre desquels deux régimes totalitaires ayant tous deux l'objectif de conquérir le monde se partageaient l'Europe en deux sphères d'influence. »

Elle demande par conséquent « à tous les États membres de célébrer le 23 août, Journée européenne de commémoration des victimes des régimes totalitaires », ce qui revient à les placer tous sur un même plan mémoriel. Ce brouillage des mémoires fondé sur une causalité trompeuse ignore en premier lieu, dans un temps plus long, les genèses spécifiques qui sont propres à l'un et l'autre de ces régimes de dictature. En outre, le terme « totalitaire » a été forgé dans un troisième de ces régimes, le fascisme italien, à l'initiative de l'un de ses opposants avant d'être retourné et assumé tel quel par Mussolini⁶. Il vaudrait donc mieux éviter de tout mélanger, tant il est vrai que l'histoire a été définie par Marc Bloch comme une science des différences⁷, ce qui ne vaut pas seulement dans la diachronie, mais aussi dans la synchronie.

Pour rester dans la thématique de notre rapport à l'histoire des fascismes et des crimes de masse de la Seconde Guerre mondiale, ce sont

aussi d'autres marqueurs mémoriels dans l'espace public qui ont parfois été saccagés ou remis en cause, soit en raison de leur caractère antifasciste, soit au contraire parce qu'ils incarnent une exaltation et une complaisance à l'égard des régimes et des crimes fascistes. Les finalités de ces contestations mémorielles sont à interroger, notamment pour ce qu'elles nous disent de la reconnaissance ou de l'occultation des souffrances et des droits humains dans le passé et au présent. Elles font par ailleurs contraste avec d'autres initiatives citoyennes qui visent pour leur part l'installation de marqueurs dans l'espace public qui permettraient de sortir de l'oubli tel ou tel événement, telle ou telle figure ayant lutté pour les droits humains ou subi leur négation radicale. Un exemple singulier a ainsi concerné il y a quelques années, dans une ville de l'Italie centrale, la restauration d'un symbole fasciste dans l'espace public.

« Dans cette Pérouges que le Duce qualifiait de "Capitale du fascisme" (parce que c'est de là que partit la Marche sur Rome), dans la Pérouges dirigée aujourd'hui par le parti qui recueille de fait l'héritage du fascisme, voilà que revient triomphant sur le mur du Marché couvert, à côté du symbole civique du Griffon, un grand Faisceau de lecteur. Fruit d'une simple rénovation, dit-on. Mais il faudrait plutôt dire fruit d'une restauration.

1. Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, coll. « Le mot est faible », 2020.

2. Stéphane Dufoix, *Décolonial*, Paris, Anamosa, coll. « Le mot est faible », 2023.

3. James Watt, « Edward Colston statue toppled: how Bristol came to see the slave trader as a hero and philanthropist », *The Conversation*, 8 juin 2020, repéré à : <https://theconversation.com/edward-colston-statue-toppled-how-bristol-came-to-see-the-slave-trader-as-a-hero-and-philanthropist-140271> ; Tom Lewis, « Droits de l'homme et statues renversées: regard européen », in Sarah Gensburger & Jenny Wüstenberg (dir.), *Dé-commémoration. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues*, Fayard, 2023, pp. 380-389 (version numérique).

4. Bertrand Tillier, « La statue, l'esclavagiste et le contre-monument contestés », AOC, 8 février 2023, repéré à : <https://aoc.media/analyse/2023/02/07/la-statue-lesclavagiste-et-le-contre-monument-contestes/>.

5. Texte repéré à : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-09-19_FR.html - sdocta5.

6. Enzo Traverso, « Le totalitarisme. Histoire et apories d'un concept », *L'Homme et la société*, « Regards sur l'humain », n° 129, 1998, pp. 97-111 ; id. (textes choisis et présentés par), *Le Totalitarisme. Le XX^e siècle en débat*, Seuil, 2001.

7. Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto-Gallimard, 2006, p. 475.

Celles et ceux qui se réfèrent encore dans cette ville à la Constitution antifasciste, et qui ont gardé le sens de la dignité civique, ont exigé de faire disparaître ce Faisceau. Et ils ont parfaitement raison. Les causes de l'histoire, des monuments, de leur conservation, sont invoquées : mais il est tout à fait évident que ce qui prévaut ici, ce sont des motivations du présent, celles qui nous préparent un avenir noir. »⁸

Ces propos d'un historien de l'art, Tomaso Montanari, qui se demande en même temps ce que l'on ferait en Allemagne avec une grande croix gammée dans l'espace public, se concluent par la mention de trois possibilités d'action : la première ferait retirer le Faisceau et le Griffon pour les placer dans un musée, avec des explications, pour ne pas effacer l'histoire ; la deuxième ferait recouvrir la peinture sur place par un panneau ou une autre peinture ; la troisième, qui est la plus courageuse, consisterait en une vaste installation antifasciste qui vilipenderait sur place le sens de ce Faisceau avec toutes les explications utiles. Ce serait là, pour Montanari, une manière de répondre à la nécessité impérieuse et urgente de s'affirmer et de demeurer antifascistes. Malheureusement, les travaux de réhabilitations de ce

Marché couvert ne sont pas terminés et les deux figures étaient encore en place en 2023.

Des situations comme celle-là, il en existe beaucoup d'autres, chacune avec ses spécificités et son caractère propre. Et la question se pose sans doute de savoir dans quelle mesure il faut leur accorder de l'importance et les prendre au sérieux. La sociologue Sarah Gensburger n'a sans doute pas tort de souligner que ces controverses relatives à des traces mémorielles concernent souvent des objets, comme des statues ou des inscriptions, qui « n'intéressent (presque) personne »⁹. Cette question mémorielle, notamment en matière de dénomination des lieux et des rues, a par ailleurs déjà inspiré quelque scepticisme dans le passé. Un blog scientifique consacré à la toponymie politique¹⁰ examine ainsi deux textes peu connus de Camille Jullian et d'Antonio Gramsci qui méritent d'être examinés.

Dans le premier document, l'académicien Camille Jullian, lors d'une conférence prononcée en 1923, considère que chaque nom de rue dit la réalité de son passé et ne saurait pour cela être modifié en fonction de considérations ultérieures.

« Je désire donc, au nom de ce passé, qu'on ne change jamais un vocable de

rue, qu'on le laisse tel que les générations disparues l'ont créé, transformé, déformé même. Pour moi, le nom d'une rue est comme celui d'une ville, comme celui d'une famille ; il est l'œuvre du temps, qui l'a façonné pour celui qui le porte ; il a pris ses racines sur le sol ou dans la famille, il faut l'y laisser, il ne nous appartient plus.

Jamais le monde d'autrefois n'eût compris qu'une rue, une place fût qualifiée d'après quelque événement du jour, quelque personnage de l'histoire : c'était la rue qui faisait son nom, avec son aspect, ses monuments, son histoire à elle. La raison d'être de son nom était essentiellement tirée d'elle-même ; elle était locale et topographique. »¹¹

Quant à Antonio Gramsci, c'est dans des écrits de jeunesse qu'il fait valoir que les choix de toponymie de la classe bourgeoise n'ont guère de valeur par rapport à leurs dénominations anciennes, bien mieux ancrées dans la vie sociale traditionnelle de ces lieux, qui est en quelque sorte « un patrimoine commun de souvenirs ».

« La bourgeoisie ne sait rien mettre d'original à la place de l'intense vie spirituelle du passé. Sa vie est la médaille, la décoration ; sa stimulation est l'encyclopédie ; sa méthode est l'égalisation, l'aplatissement des valeurs. La ville des artisans était tout imprégnée de la vie artisanale, dans tous ses aspects, dans toutes ses manifestations, et donc aussi dans les noms des rues.

Chaque nom était un morceau de vie, était le souvenir d'un moment de vie collective. La nomenclature des rues était comme un patrimoine commun de souvenirs, d'affections, qui unissait plus étroitement les individus par les liens de la solidarité du souvenir. Ce patrimoine, la bourgeoisie boutiquière l'a détruit, sans parvenir à le remplacer par quelque chose de tout aussi vivant. »¹²

La lecture contre-intuitive de ces deux textes antérieurs aux crimes de masse de la Seconde Guerre mondiale est intéressante et utile avant d'aborder l'analyse des traces mémorielles qui nous intéressent ici. L'un comme l'autre nous rappellent en effet, à partir de points de vue différents, que les choix éventuels de modification de la toponymie ne sont jamais anodins dans les cas où ils mènent à effacer des souvenirs ou des traditions du passé ; qu'ils dépendent aussi fortement des valeurs qu'ils incarnent ou qu'ils souhaitent incarner dans le présent de leur éventuelle requalification. Nous pouvons toutefois ajouter à cela que l'expérience traumatique des fascismes, de la guerre et de leurs crimes de masse a créé une forte rupture dans le régime mémoriel de l'espace public et pour ses enjeux. C'est pourquoi les cas de figure examinés dans ce volume, s'ils n'effacent pas les mises en garde précédemment rappelées, s'inscrivent dans des nécessités contemporaines

8. Tomaso Montanari, « Perché quel fascio subdolo va subito rimosso », *La Repubblica*, supplément *Il Venerdì*, 10 septembre 2021, p. 91.

9. Sarah Gensburger, « Pourquoi déboulonne-t-on des statues qui n'intéressent (presque) personne ? », *The Conversation*, 29 juin 2020, repéré à : <https://theconversation.com/pourquoi-deboulonne-t-on-des-statues-qui-ninteressent-presque-personne-141493>.

10. NEOTOPONYMIE/NEOTOPONYMY. Site Blog de la Chaire UNESCO en Toponymie inclusive « Dénommer le Monde », « Ne touchez pas aux noms des rues : il y a un siècle, les plaidoyers d'Antonio Gramsci et de Camille Jullian pour le maintien d'authentiques noms de rues », 24 février 2023, repéré à : <https://neotopo.hypotheses.org/5084>.

11. Camille Jullian de l'Académie française, membre de la Commission du Vieux Paris, *Ne touchez pas aux noms des rues*, « Les Amis d'Édouard », Conférence faite à l'Hôtel de Ville le 27 janvier 1923, n° 96, 1923, pp. 2-3.

12. Antonio Gramsci, « Il progresso nello stradario », in *Sotto la mole*, 1^{er} juin 1917, pp. 418-419 de l'édition électronique [trad.].

majeures face à la fragilité des mémoires et à l'affirmation des extrêmes droites.

Enfin, le rapport au passé qui n'émane pas du travail des historiennes et des historiens se développe encore, selon d'autres modalités parfois plus subtiles et moins immédiatement palpables, dans des discours émanant du champ politico-médiatique. Ils mobilisent de nombreux référents mémoriels dans le but d'imposer un récit univoque et prescriptif de ce qui advient à des sociétés de plus en plus affaiblies et désorientées par les différentes crises, sanitaires, environnementales, politiques et sociales qui les affectent. Nous pouvons citer à ce propos l'exemple de l'allocution « de guerre » à forte teneur performative prononcée par le Président de la République française le 16 mars 2020 au tout début de la pandémie de Covid-19.

« Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes : nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir.

[...]

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé.

Nous sommes en guerre. La Nation soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. »¹³

L'association de la lutte contre la pandémie à la guerre était-elle justifiée au-delà du caractère exceptionnel et sidérant de ces deux expériences tellement différentes ? La pandémie n'est pas encore complètement terminée, mais sa phase initiale est passée qui n'a pas donné lieu pour l'instant, dans les pays européens, ni à un vrai bilan ni à des actions mémorielles en relation avec celles et ceux, très nombreux, qui en ont été victimes. C'est là un signe, qu'il faudra interroger sur un temps plus long, que l'invocation de la guerre susmentionnée a surtout servi dans l'immédiat à justifier et à légitimer des mesures exceptionnelles dans la société. Mais cela nous ramène à un (més)usage du passé face à des situations inédites qui contribue sans doute à brouiller le sens de nos références et de nos mémoires. Les invocations au passé ne devraient pas effacer à ce point le singulier de chacune des situations associées et le

travail de mémoire, dont la première raison d'être est de nous alerter à propos du présent et de l'avenir, devrait aussi nous préserver, le cas échéant, des comparaisons abusives.

INTERROGER LA MÉMOIRE DU PRÉSENT N'EST PAS REFAIRE LE PASSÉ

Nouveaux noms à des places ou à des rues, déboulonnages de statues : pour analyser et mettre en perspective ces actes de contestation ou de revendication mémorielles, qui ont quant au fond des significations très diverses, une définition rigoureuse paraît nécessaire de ce qui distingue et de ce qui fait interagir l'histoire et les mémoires. Les traces du passé dans le présent, celles qui sont visibles et entretenues, et qui constituent des marqueurs mémoriels, nous informent autant, voire bien davantage, sur le présent ou le passé très récent que sur le passé qui est évoqué par ces marqueurs. Ainsi, l'idée selon laquelle la requalification d'un monument ou le déplacement d'une statue serait forcément une simple manipulation du passé néglige la dimension éminemment contemporaine des commémorations et des manifestations mémorielles de toute nature. C'est bien dans le présent que se jouent les enjeux de reconnaissance des oppressions et

des persécutions du passé, d'autant plus quand elles sont prolongées autour de nous par d'autres formes bien concrètes dans la vie sociale de discriminations ou d'atteintes aux droits humains. Comme l'a souligné Sarah Gensburger dans le contexte du déboulonnage susmentionné de la statue d'Edward Colston à Bristol :

« Plusieurs commentateurs se sont indignés ces derniers jours que l'on puisse voir le passé avec les yeux du présent et ont dénoncé un péché d'anachronisme. C'est pourtant la définition même de la commémoration publique que de voir le passé avec les yeux du présent. »¹⁴

Pour prendre un exemple qui porte sur la thématique de ce dossier sans concerner ni un nom de rue ni un monument, le doctorat *honoris causa* accordé en 1937 par l'Université de Lausanne à Benito Mussolini a été contesté depuis lors à plusieurs reprises. Au moment de la dernière en date de ces contestations, l'institution académique a mis sur pied un Groupe de travail qui a évalué de manière approfondie la possibilité et la justification de la demande d'un retrait de cette distinction¹⁵. Sa conclusion, agrémentée de toute une série de propositions relatives au développement d'une politique mémorielle permettant notamment d'interroger cette décision dans son contexte historique,

13. Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la mobilisation face à l'épidémie de COVID-19, la guerre sanitaire contre le coronavirus et sur les nouvelles mesures adoptées, Paris, 16 mars 2020, repéré à : <https://www.vie-publique.fr/discours/273933-emmanuel-macron-16-mars-2020-coronavirus-confinement-municipales>. L'expression « Nous sommes en guerre » fait écho aux propos de François Hollande lors des attentats de novembre 2015.

14. Sarah Gensburger, *op. cit.*

15. Voir la présentation du dossier « Doctorat Honoris Causa Mussolini (1937) » par le Centre interdisciplinaire de Recherche en Éthique de l'Université de Lausanne, repérée à <https://www.unil.ch/cire/home/menuinst/mandats/dhc-benito-mussolini/doctorat-hc-a-b-mussolini.html>, ainsi que le rapport du Groupe de travail publié en mai 2022, repéré à : <https://www.unil.ch/files/live/sites/cire/files/home/rapport-dhcbm-02-06-22.pdf>.

évite toutefois de trancher la question qui était posée :

« Pour les membres du Groupe de travail, il est apparu comme une nécessité de ne pas se laisser enfermer dans une polarité réductrice du pour ou contre le retrait du d.h.c., mais bien de mettre en exergue les enjeux historiques, juridiques, éthiques et politiques de ce passé. Cette manière de faire (s'inspirant de méthodologie d'éthique délibérative) a permis au Groupe de travail de proposer une politique mémorielle pour l'Université de Lausanne dans laquelle, il l'espère, la diversité des membres qui la compose pourra non seulement se reconnaître mais surtout s'en saisir. »

Le ton de cette conclusion du Groupe de travail est incontestablement à l'ouverture, mais sa posture n'en est pas moins gênante. Rien ne dit en effet que cette récompense honorifique attribuée à un criminel, qu'il était déjà en 1937 compte tenu notamment des atrocités fascistes et coloniales en Éthiopie, ne puisse pas continuer de cautionner dans le présent les horreurs qu'il incarne. La question cruciale à laquelle ce Rapport ne répond pas, n'est peut-être pas seulement celle d'un retrait pur et simple de la distinction, avec le risque de paraître modifier de fait une réalité du passé, mais plutôt celle d'une mesure forte permettant d'en annuler désormais l'effet pernicieux. Ainsi aurait-il fallu se demander « comment désactiver

effectivement cette décision funeste de 1937 et la dynamique qu'elle engendre dans le présent et pour l'avenir ? » Et, par conséquent, « comment empêcher que quiconque puisse se réclamer aujourd'hui ou demain de cette marque de reconnaissance académique envers l'inacceptable ? »¹⁶

Les études de cas dans ce domaine nécessitent par ailleurs de bien prendre en considération les jeux de temporalités qui les caractérisent : le temps représenté qui est celui des figures ou des événements ainsi rappelés, le temps représentant, trop souvent négligé, qui correspond au contexte de l'installation de chaque marquage, et enfin le temps immédiatement contemporain de leur examen, ou de leur contestation. La mémoire est en effet une irruption du passé dans le présent quand l'histoire reproduit autant que faire se peut le présent du passé en cherchant à retrouver l'étrangeté de l'univers mental et les incertitudes d'un temps qui n'est plus le nôtre. En réalité, il y a de la mémoire dans l'histoire parce que le travail d'histoire s'effectue dans un contexte social, politique et sociétal ; mais il y a aussi de l'histoire dans la mémoire, tant il est vrai que la quête de reconnaissance de certains faits traumatiques est aussi à examiner sous le prisme de la critique historique. La pertinence de la belle formule de Pierre Laborie selon qui l'histoire se doit d'être à la fois un

« sauve-mémoire » et un « trouble-mémoire » est tout à fait inspirante pour réfléchir à cette problématique¹⁷. Quant au brouillage relativiste qui entend forcer une réconciliation des mémoires, assimiler des crimes de masse très différents dans une indistinction généralisante et développer une histoire soumise à des impératifs idéologiques, il nuit à l'intelligibilité du passé comme du présent tout en constituant de fait un obstacle majeur à la prévention de discriminations, de la xénophobie, du racisme et des crimes contre l'humanité.

Un élément est encore à souligner à propos des temporalités de ces traces mémorielles. Il a trait à leur fragilité. L'un des articles de ce dossier s'ouvre par exemple sur l'évocation d'une rue de Madrid initialement dédiée à un criminel franquiste, le putschiste Millán Astray, qui a été rebaptisée pour rendre hommage à une institutrice républicaine, Justa Freire, avant d'être à nouveau dédiée au fondateur de la Légion espagnole, ce Millán Astray, par une municipalité à nouveau tenue par une droite outrancière refusant obstinément tout travail de mémoire¹⁸. Ce cas d'aller et retour est extrême, tant est extrême le refus de reconnaître les crimes franquistes de la droite madrilène. Il nous montre en même temps que les décisions les plus démocratiques en matière de traces

mémorielles et de travail de mémoire demeurent potentiellement fragiles, que ce qui a été fait peut toujours être défait ; et que le fait qu'il s'agisse dans ce cas d'une option entre l'un des pires criminels de la dictature franquiste plutôt que la figure d'une femme progressiste engagée dans l'éducation n'y change rien.

Enfin, une dernière question concerne ce qui est dit ou pas, explicité ou pas en matière mémorielle, dans l'espace public. Dans le contexte particulier, parce que frontalier, du canton de Genève, la principale trace mémorielle des aspects les plus sombres de la période de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation allemande de la France est ainsi assez laconique.

« L'ancienne école des Cropettes, comme d'autres lieux à Genève, a servi durant la Seconde Guerre mondiale de camp de triage de l'armée pour les réfugiés passés clandestinement en Suisse. Parmi les centaines de juifs qui y transitèrent, certains hommes, femmes et enfants, furent refoulés à la frontière. Une partie d'entre eux furent ensuite arrêtés, déportés puis assassinés dans les camps de la mort. »

En réalité, en toile de fond de cette plaque, il y a un drame méconnu qui mériterait de véritables traces mémorielles. En effet, parmi celles et ceux passés par ce camp des Cropettes, il y a

16. Charles Heimberg, « Désactiver le doctorat (dés-)honoris causa de Mussolini à l'Université de Lausanne », 10 juillet 2022, repéré à : <https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog/100722/desactiver-le-doctorat-des-honoris-causa-de-mussolini-luniversite-de-lausanne>.

17. Pierre Laborie, « Historiens sous haute surveillance », *Esprit*, n° 198, 1994, pp. 47-48. Voir aussi Cécile Vast, « Sauve-mémoire » et trouble-mémoire ou l'historien double en lui-même. Une lecture de Pierre Laborie », *Le Mouvement Social*, 2020, n° 2, pp. 15-24.

18. Voir notamment Luis de la Cruz, « General Millán Astray o de la Maestra Justa Freire: una calle de Madrid en disputa por la memoria » [« General Millán Astray ou Maestra Justa Freire : une rue de Madrid en conflit avec la mémoire »], *elDiario.es*, 14 novembre 2022, repéré à : https://www.eldiario.es/madrid/somos/general-millan-astray-maestra-justa-freire-calle-madrid-disputa-memoria_1_9704148.html.

eu, en automne 1943, la jeune Rosette Wolczak, jeune réfugiée juive qui a été refoulée « pour l'exemple » à quinze ans et demi, et qui a été assassinée quelque temps après à Auschwitz-Birkenau. Les « raisons disciplinaires » invoquées pour justifier cette décision inique, qui en font une victime à plusieurs égards, concernent des relations sexuelles avec un réfugié, ainsi qu'une « conduite indécente » avec des soldats lors d'une soirée¹⁹. Mais comment se fait-il qu'un drame aussi grave et emblématique ne soit clairement rappelé nulle part dans les rues de Genève ? Que faut-il dire ou pas sur des plaques ou sur les cartels qui pourraient accompagner certains monuments ? Ce sont des questions importantes qui nécessitent, dans un premier temps, de mieux connaître la réalité des répertoires toponymiques et monumentaux en matière de mémoire publique de ces crimes de masse.

QUELQUES CAS DE FIGURE PARMI BEAUCOUP D'AUTRES

La revue *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, poursuivant sa double perspective critique et mémorielle vis-à-vis en particulier de l'expérience concentrationnaire et de la répression nazie, mais aussi du fascisme, du franquisme et du salazarisme, développe dans ce dossier une série d'exemples de controverses ou de

mis en discussion de ces enjeux relatifs à la mémoire. À propos de marqueurs mémoriels dans l'espace public qui concernent le passé.

Le fait que la genèse du présent dossier ait été retardée par diverses circonstances explique que certaines de ses contributions, n'ayant pas été mises à jour depuis leur rédaction, évoquent des situations ou des exemples qui ont pu évoluer entre-temps ; ou ignorent d'autres cas de figure survenus depuis lors. Cependant, cela ne modifie en rien les analyses qui sont développées, mais cela nous montre combien cette thématique est à la fois posée dans la longue durée, celle de la stabilité ou de la faiblesse des acquis du travail de mémoire, et marquée par un foisonnement de faits mémoriels particuliers. Ceux-ci concernent aussi bien des actes de reconnaissance à propos de victimes que des mises en valeur d'actes de résistance, et tous nous disent beaucoup de ces enjeux mémoriels, de leur actualité et des tensions qui les traversent constamment.

Contrairement à l'adage qui veut que l'histoire soit écrite par les vainqueurs, le riche portrait des batailles mémorielles italiennes que dresse Carlo Greppi est assez préoccupant et montre l'influence de milieux pourtant issus des franges de la société qui avaient été vaincus par l'avènement après-guerre d'une République fondée sur des bases antifascistes.

Par de nombreux exemples, il montre comment les postures relativistes d'égalisation des mémoires contrastées rendent possibles d'insupportables réhabilitations et nous mettent en danger.

Évoquant la mémoire ambiguë du salazarisme au Portugal, Yves Lénard rend compte d'une fin de régime solidement avérée, mais avec une épuration modérée et bien des continuités dans l'administration. Il mentionne un récent regain d'intérêt pour la figure de Salazar, sous l'aune d'une image qu'il s'était lui-même construite, ainsi qu'une certaine nostalgie. Le passé colonial est lui-même en proie à une mémoire difficile. La recherche historique n'a pas été entravée et s'est développée. Mais les images complaisantes de l'*Estado novo*, teintées d'oxymores associant modernisme et conservatisme, maintiennent une forte ambiguïté, l'expérience démocratique du Portugal, désormais solide, étant à son tour défiée par l'extrême-droite.

Les « Stolpersteine », ces pavés de mémoire devant faire trébucher le passant dans des lieux emblématiques de victimes de la destruction des juifs d'Europe et d'autres crimes nazis ont été conçus il y a trente ans par l'artiste allemand Gunter Demnig. Christian Mathis en restitue une histoire brève en montrant le caractère interactif de ces marqueurs mémoriels dans l'espace public ; et en évoquant les processus de citoyenneté, impulsés par le bas, qui caractérisent leur développement. En Suisse alémanique, ils ne conduisent pas directement à interroger les responsabilités locales quant

à la persécution et l'antisémitisme, mais les étudier rend possible tout un travail pédagogique à cet égard.

Le cas particulier du village frontalier de Saint-Gingolph, avec sa partie française et sa partie suisse, et un massacre perpétré par les nazis en juillet 1944, donne lieu à un récit mémoriel complexe, incluant des sauvetages du côté suisse, ainsi qu'à des monuments dans la partie française. Mais c'est aussi une frontière où des réfugiés juifs ont été refoulés par la Suisse. Jonas Dischl et Christian Mathis interrogent cette culture mémorielle de part et d'autre de la frontière, en montrant aussi que l'homme qui avait abattu cinq des six otages s'est ensuite retrouvé en Suisse où les autorités ont finalement préféré l'expulser. Ils rendent ainsi compte d'une histoire sous-jacente qui n'apparaît pas dans la mémoire.

Uría Fernández rend compte d'une action mémorielle développée autour d'une célèbre photographie de Robert Capa où figurent des enfants jouant devant leur maison bombardée en novembre 1936 par les Allemands et les Italiens. Cette image forte incarne le principe de terreur par les bombardements aériens et la réalité d'enfants victimes des horreurs de la guerre. Située dans une rue d'un quartier populaire de Madrid, cette maison est restée en l'état et a pu être sauvée. Elle devrait être transformée en centre mémoriel, constituant ainsi un exemple original de trace mémorielle dans l'espace public.

Enfin, Enrique Javier Díez Gutiérrez dresse un bilan synthétique de la

19. Pour des références et un récit synthétique, voir Charles Heimberg, « Rosette, pour l'histoire et pour mémoire », 13 juillet 2016, repéré à <https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog/130716/rosette-pour-l-histoire-et-pour-memoire>. Grâce à une décision officielle récente, une rue adjacente au parc des Crochettes va être finalement dédiée à Rosette Wolczak.

«desmemoria» institutionnelle, ce refus, qui prévaut dans la société espagnole, d'une mémoire fondée sur la connaissance et le discernement. Il montre les effets délétères d'une sortie de la dictature qui n'a rien entrepris pour un travail d'histoire et de mémoire susceptible de consolider

la démocratie. Son propos porte surtout sur la dimension éducative et les contenus problématiques des manuels scolaires. Le bilan qu'il dresse est assez préoccupant et se conclut sur la nécessité qu'il y aurait aujourd'hui de développer une éducation à l'antifascisme.

EJ L'Italie des vaincus (1922-2022). Documents et monuments du fascisme, entre réel et virtuel

Carlo GREPPI - Docteur de recherche en études historiques de l'université de Turin, il est l'auteur de nombreux essais sur l'histoire du XX^e siècle. Il est responsable auprès de l'éditeur Laterza de la série « Fact Checking : la Storia alla prova dei fatti » [l'Histoire à l'épreuve des faits], et ses dernières publications sont Il buon tedesco (Laterza, 2021) et Un uomo di poche parole. Storia di Lorenzo, che salvò Primo (Laterza, 2023), traduit en espagnol, néerlandais et français (Un homme sans mots. L'histoire enfin révélée du sauveur de Primo Levi, J.-C. Lattès, 2024), et en cours de traduction en anglais et russe.

Résumé : En Italie, on entend souvent dire que « le fascisme a pris fin en 1945 » : au-delà d'une certaine continuité sur le plan institutionnel et politique, l'observation de la mémoire publique et du monde réel montre qu'ils sont fortement imprégnés par des hommages plus ou moins conscients au *Ventennio* fasciste et au colonialisme italien.

En se concentrant sur le « long » centenaire de la dictature – de la fin de la Première Guerre mondiale (1918-2018) à la prise de pouvoir (1922-2022) –, cet essai rend compte de la vision du fascisme historique, édulcorée, mystifiée et mythifiée (en fonction du public cible) telle qu'elle est proposée par les nouvelles droites dans les médias en fonction des nécessités du moment, ce que l'avènement du web a encore renforcé. Il s'agit d'une tendance dont la matrice remonte à l'immédiat après-guerre, mais qui a pris de plus en plus d'ampleur au cours des dernières décennies.

Mots-clés : fascisme, antifascisme, anti-antifascisme, révisionnisme, mémoire publique.

MARQUEURS MÉMORIELS DANS L'ESPACE PUBLIC

Dossier coordonné par Charles Heimberg

Ce dossier sur les traces mémorielles dans l'espace public, notamment des noms de rue, des monuments, des statues, des lieux de mémoire, présente des situations critiques et des raisons de s'y intéresser. Il précise en quoi ces controverses concernent des enjeux pour le présent. Il examine les manières dont les discussions ou les décisions qu'elles suscitent renvoient à la fragilité des mémoires dans un contexte de société marqué par

des crises démocratiques, une montée des extrêmes droites et la disparition en cours des derniers témoins des crimes de masse du XX^e siècle. Il évoque des usages et mésusages du passé, ainsi que des controverses de mémoire.

À travers les cas évoqués dans les différentes contributions incluses dans ce dossier, l'actualité du combat contre le retour des fascismes prend toute son importance.

17 € - DÉCEMBRE 2023 - N° 17

ISSN : 2269-2347
ISBN : 978-2-9584324-1-6



En Jeu

HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

**MARQUEURS MÉMORIELS
DANS L'ESPACE PUBLIC**

DÉCEMBRE 2023 - N° 17



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE
DE LA DÉPORTATION

Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES
D I F F U S I O N

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge WOLIKOW, président de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD),
professeur émérite d'histoire contemporaine, Univ. de Bourgogne

RÉDACTEURS EN CHEF

Yves LESCURE, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la Déportation
Charles HEIMBERG, professeur de didactique de l'histoire et de la citoyenneté, Univ. de Genève

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Michel ANDRÉ, médecin expert du ministère de la Défense, ancien médecin au CHU Pitié-Salpêtrière
Corinne BENESTROFF, psychologue, docteur en littérature, chargée de cours, Univ. Paris 5
Frédéric DETUE, maître de conférences, Univ. Côte d'Azur, CTCL
Michel FABRÉGUET, professeur d'histoire contemporaine, IEP de Strasbourg. Membre de l'UMR 7367 DynamE
Henning FAUSER, docteur en histoire, maître de conférences à Nantes Université, EA 1162 CRINI
Bertrand HAMELIN, professeur agrégé et docteur en histoire
Cyrille LE QUELLEC, documentaliste, FMD
Philippe MEZZASALMA, docteur en histoire, conservateur des bibliothèques, BnF
Michel PIERRE, médecin-psychiatre des hôpitaux, médecin expert du ministère de la Défense
François RASTIER, directeur de recherche (CNRS) en linguistique, rattaché à l'ER-TIM (INaLCO), Paris
Cécile VAST, chercheuse associée, LARHRA – UMR CNRS 5190
Bruno VÉDRINES, chargé d'enseignement en didactique du français, Univ. de Genève, IUFE/Grafe

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION

Jean-Michel ANDRÉ - Jacques ARON - Arnaud BOULLIGNY - Aleth BRIAT - Sonia COMBE
Jean-Yves DANIEL - Claudine CARDON-HAMET - Gaël EISMANN - Michel FABRÉGUET - Patricia GILLET
Fabrice GRENARD - Bertrand HAMELIN - Charles HEIMBERG - Carole LEMÉE - Cyrille LE QUELLEC
Yves LESCURE - Agnès MAGNIEN - Nicolas PATIN - Marc PERRENOUD - Michel PIERRE
François ROUQUET - Frédéric ROUSSEAU - Robert STEEGMANN - Yannis THANASSEKOS
Christel TROUVÉ - Jean VIGREUX - Serge WOLIKOW

Secrétaire de rédaction : **Caroline LANGLOIS**

En Jeu

HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

MARQUEURS MÉMORIELS DANS L'ESPACE PUBLIC



SOMMAIRE

Marqueurs mémoriels dans l'espace public

Dossier coordonné par Charles Heimberg

Des marqueurs mémoriels dans l'espace public entre discernement, relativisme et fragilité 9
Charles HEIMBERG

L'Italie des vaincus (1922-2022). Documents et monuments du fascisme, entre réel et virtuel 21
Carlo GREPPI

Salazar et la dictature au Portugal : une mémoire ambiguë 41
Yves LÉONARD

Les « Stolpersteine », pavés de mémoire, comme marqueurs mémoriels participatifs dans l'espace public local 53
Christian MATHIS

Comment faire face au « Schweinekerl » ? – Réflexions sur la culture mémorielle suisse en rapport avec le massacre de Saint-Gingolph de juillet 1944 67
Jonas DISCHL et Christian MATHIS

Robert Capa et la mémoire des bombardements aériens de Madrid 83
Uría FERNÁNDEZ

La « desmemoria », la mémoire défaillante de l'Espagne post-franquiste 101
Enrique Javier DÍEZ GUTIÉRREZ

Contribuer à la revue 120

Comment se procurer la revue 122

Marqueurs mémoriels dans l'espace public

Dossier coordonné par Charles Heimberg